

RÉPONSE DE SCGM À UNE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Origine : Demande de renseignements no 2 en date du 5 juillet 2004

Demandeur : Régie de l'énergie

Référence : Requête de SCGM, page 3

Préambule :

« Pour cette portion extension de réseau du projet, la demanderesse a déjà mis sous contrats des volumes de vente représentant plus de 70 % de la marge brute anticipée. »

Questions :

1.1 Veuillez préciser, en date de la présente demande, les volumes de ventes mis sous contrats ainsi que la marge brute exacte atteinte en terme de pourcentage des volumes de ventes.

Réponse :

1.1 Les ventes à ce jour totalisent 2,796 10³m³ par année et une marge brute de distribution de 351 178 \$. Par conséquent, à ce jour la marge brute représente 84 % de la marge brute prévue à l'année un du revenu requis.